

REGLEMENT CHALLENGE François Reignoux

(Règlement applicable à partir de la saison 2025/2026)

Cette coupe sera attribuée au club ayant réalisé le meilleur ratio « participation / résultats pour chaque tour » des 6 coupes de l'Indre seniors.

Mode de calcul :

- Pour chaque club il est attribué 1 point par équipe engagée.
- Un bonus de points est attribué aux 20 clubs ayant le plus fort pourcentage d'équipes engagées par rapport à leur nombre de licenciés traditionnels (garçons + filles) au 31 octobre soit : 30 pts au premier puis 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 pts aux suivants. Ces points s'additionnent aux points que les clubs obtiennent en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Pour chaque tour, dans toutes les catégories de coupes, il sera attribué à chaque club concerné 1 point par équipe participant à ce tour. Les points se cumulent de tour en tour, le club vainqueur peut ne pas avoir d'équipe qualifiée pour les finales.
- Si une équipe est exempt lors d'un tour, le club aura 0 pt pour cette équipe.
- Si une équipe est battue par forfait, le club aura 0 pt pour cette équipe.
- A la fin de la compétition, le vainqueur sera celui qui aura le plus de points. En cas d'égalité, le vainqueur sera le club qui aura le meilleur pourcentage d'engagements, voir calcul de l'attribution des points bonus.

CHALLENGE FEMININES

Une récompense sera attribuée lors de l'Assemblée Générale du Comité à la joueuse ou à l'équipe féminine qui sera allée le plus loin dans la compétition, tous tableaux confondus.